

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 28 MAI 2024 – 8H00
SALLE L’AVENTIN**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier), Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Linda CHEBAB,

Absente et excusée : Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l’ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2024
- 2) Vie de l’association
- 3) Audit Alsace Excellence
- 4) Information sur la sortie d’été
- 5) Divers.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 avril 2024

Le compte-rendu de la réunion du 16 avril 2024 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Vie de l'association

Ressources humaines

A ce jour, Aléos compte 145 salariés.

Entrées

- ✓ GIL Céline, le 2 mai 2024, en qualité de chargée de mission au S.I.E., en C.D.D.
- ✓ MASSA Estelle, le 6 mai 2024, en qualité d'aide-soignante au Secteur Santé, en C.D.D.
- ✓ PERRAD Géraldine, le 6 mai 2024, en qualité de travailleur social au S.I.S., en C.D.D.
- ✓ BINICI Alev, le 3 juin 2024, en qualité d'adjointe de résidences, en C.D.I.
- ✓ THIEBAULT Angélique, le 10 juin 2024 en qualité d'aide-soignante au Secteur Santé, en C.D.I.

Sorties

- ✓ MAZOUARI Imane, le 14 mai 2024, aide-soignante,
- ✓ FUCHS Carine, le 9 juin 2024, chargée de mission.

Malgré la tentative de stabilisation des équipes du Secteur Santé, on constate une rotation qui illustre les fortes tensions présentes dans ce secteur d'activité. La nomenclature de la DARES expose que, sur les 500 000 postes manquants, 73 000 sont issus du secteur santé et sanitaire, qui manque de personnels qualifiés.

Informations générales

Lancement d'une pétition pour le devoir de solidarité

Nous avons récemment reçu une sollicitation de la F.A.S qui vient de lancer une pétition auprès de ses adhérents, destinée à provoquer un débat à l'Assemblée nationale sur le devoir de solidarité, qu'elle estime en grand danger eu égard aux signaux inquiétants qui s'accumulent tels que l'insuffisance de financements. Les salariés d'Aléos sont invités à s'associer à cette démarche qui émane de 6 fédérations nationales. Une information avec un lien vers la pétition sera communiquée à tous les salariés.

Projets sur Colmar

L'association souhaite implanter une autre résidence sociale à Colmar qui compléterait son offre d'hébergement et assoirait sa présence dans le nord du département. En effet, la résidence le Lotus est une petite résidence qui ne comprend que 52 logements et où il n'y a pas de présence permanente de l'équipe de gestion. Implanter une autre résidence consoliderait l'offre d'hébergement d'Aléos et permettrait d'avoir une équipe permanente sur place.

Dans le cadre d'une prospection à Colmar, l'hypothèse rue de Rome ne s'est pas concrétisée. Un second projet est en cours d'étude rue de Berlin. Il s'agit d'un bâtiment, composé de 59 studios, dont la plupart sont vides, qui appartient à l'office H.L.M. Pôle Habitat. Celui-ci serait prêt à nous le confier en gestion pour que nous le transformions en résidence sociale. Ce projet remporte l'adhésion de la Mairie de Colmar, qui a une image positive de la gestion de la résidence Le Lotus par Aléos. La DDETSPP

affiche également une position favorable vis-à-vis de ce projet. Une réunion est prévue semaine prochaine avec Pôle Habitat, pour discuter des conditions économiques et des modalités de reprise du bâtiment. Si cet échange est fructueux, un comité de pilotage, avec le soutien de la DDETSPP, sera mis en place. Des travaux d'aménagement (remplacement des baignoires par des douches, suppression des compteurs individuels, remise aux normes, etc...) seront à réaliser. Pour l'heure, le bâtiment est encore occupé par 16 personnes dont la situation n'est pas connue.

Création d'une section syndicale FO 68

Nous avons été informés par courrier, début mai, de la création d'une section syndicale FO au sein de l'association. C'est Madame Giovanna SORRIAUX du Secteur Santé qui animera cette section syndicale. Elle bénéficiera de 4h00 de délégation par mois et pourra disposer d'un panneau d'affichage réservé aux sections CFDT et FO, qui se situera dans le couloir menant au local CSE.

Notion de maltraitance dans les projets d'établissements

Nous avons été alertés sur le fait que la notion de maltraitance doit figurer impérativement dans les projets d'établissements des établissements sociaux et médico-sociaux qui répondent aux critères de la loi de 2002. L'intégration de cette notion s'accompagne de la précision des moyens de réparation, des modalités de signalement et de traitement ainsi que des conditions de réalisation du bilan sur ces situations. Un élément nouveau sur lequel l'Etat sera vigilant.

Evaluation du C.H.R.S.

L'ouverture de l'évaluation du C.H.R.S. est prévue jeudi 30 mai. Cette évaluation implique beaucoup de travail et une grande mobilisation du S.I.S..

Auto-évaluation de l'AIVS Iméos

Iméos va démarrer, à partir du 1^{er} juin, une démarche volontaire d'auto-évaluation AIVS +, portée par la FAPIL. Cette auto-évaluation, réalisée par les salariés d'Iméos, porte sur 19 points et vise à consolider les bonnes pratiques du réseau et à développer les savoir-faire des acteurs de l'intermédiation locative sociale en conformité avec la réglementation stricte du secteur immobilier.

Audit des comptes de la C.E.A.

Les comptes du S.I.E. seront audités par la C.E.A. le 24 juin.

3) Audit Alsace Excellence

Nous avons eu confirmation, semaine dernière, du renouvellement de notre label Alsace Excellence. M. Loïc RICHARD rédigera un courriel pour l'annoncer aux salariés et les remercier. Ce label est mis en avant dans les appels à projets. Il démontre que l'association se remet en cause et se pose des

questions sur son action environnementale et sociétale ainsi que sur son organisation interne. Cette démarche mobilise beaucoup de salariés au sein de l'association comme le démontrent la participation aux Mulhousiennes, le don du sang, et le tri des déchets. Toutes ces questions trouvent une cohérence dans le label Alsace Excellence.

Lors de l'assemblée générale, un point sera consacré au label Alsace Excellence que nous avons obtenu avec un excellent score, les piliers sociétal, social et environnemental ayant validé 100% des points, alors que pour obtenir le label il suffit de dépasser 50 % des points sur chaque pilier.

Le label Alsace Excellence a été initialement créé pour les entreprises et n'a été décerné qu'à deux associations : Aléos et le CRM. M. Loïc RICHARD souligne également l'important travail de Rachel STANTINA qui a formalisé tout le dossier, mettant en cohérence les actions et en rédigeant les process. Les éléments seront présentés et communiqués au C.S.E. à la rentrée.

4) Information sur la sortie C.S.E.

A ce jour, 100 personnes sont inscrites à la sortie C.S.E. dont 6 retraités. Les salariés ont opté pour plusieurs activités ludiques l'après-midi.

Il faut souligner également l'implication de tous les membres du C.S.E. qui se sont mobilisés pour créer et animer les ateliers qui se dérouleront le matin.

5) Divers

Solde des congés au mois de mai

M. Stéphane SCHNEIDER relève que l'obligation de solder les congés et le nombre de jours fériés du mois de mai favorisent la prise massive de jours de congés ce mois-là, occasionnant ainsi des difficultés d'organisation dans les services. Il lui semblerait plus judicieux de prendre l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre comme période de référence pour les congés afin d'éviter le pic du mois de mai.

M. Loïc RICHARD estime que cela ne fera que décaler le pic au mois de décembre. Pour remédier à ce problème, il est plus judicieux de demander aux salariés d'anticiper dès janvier et février leurs congés d'avril mai. En fonction de l'organisation du secteur et du maintien des services, les salariés ayant anticipé leur prise de congés seront prioritaires. Mme Rachel STANTINA rappelle qu'il est toujours possible de déposer les jours de congés non pris, dans la limite de 6 jours, sur le compte épargne temps (CET).

Mise en place de douches à l'Atrium

Mme Rachel STANTINA informe que les douches, qui ont été installées au sous-sol, près du local C.S.E., sont à présent opérationnelles. Les personnes qui viennent à vélo ou qui pratiquent des activités sportives peuvent donc les utiliser si elles le souhaitent.

Livraison des paniers bio

Les commandes de paniers bios seront possibles à partir du 3 juin. Les paniers seront à récupérer dans le couloir attenant au local CSE.

Inauguration du local CSE de l'Atrium

Eu égard aux diverses manifestations du mois de juin et compte tenu des vacances prochaines, il est décidé d'organiser cet évènement avec les salariés après la rentrée de septembre.

La prochaine réunion CSE se tiendra le mardi 25 juin 2024 à 8 heures, dans la salle L'Aventin.

La secrétaire de séance
Monique BERTRAND



Le président du CSE
Loïc RICHARD



